



Problème Chauffage collectif

Par **Fanny832017**, le **01/01/2021** à **15:05**

Bonjour,

Je vis depuis quelques mois dans une résidence où, sur le bail était stipulé chauffage collectif. Hors, depuis début novembre (date à laquelle ils ont tenté d'allumer la chaudière), rien ne fonctionne. Ils ont effectivement fait des démarches pour réparer tout ça, sans grand succès, toujours en rade au 1er janvier. Entre-temps, j'ai tenté de chauffer l'appartement avec un radiateur électrique à bain d'huile, résulta des courses 277 € de facture.

Aux alentours du 20 décembre, ils ont prit la décision en accord avec les propriétaires, d'installer des chauffages électriques en plus de ceux au gaz (pour info : 9 chauffages dans 63 m²). Le problème est que, maintenant, je vais me retrouver avec des factures d'électricité exorbitantes alors que j'ai signe pour du collectif. En plus, ces chauffages sont mal placés, forcément les places stratégiques sont déjà occupées.

Quel recours a-t'on ? car ce n'est plus le même tarif.

Merci pour votre attention.